Plantation participative d'une micro-forêt urbaine (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/plantation-participative-dune-micro-foret-urbaine-sur-campus-villejean)



Dans la continuité de la signature de la Charte de l'arbre de la Ville de Rennes en 2022, ce projet de revégétalisation, co-financé par la MACIF, marque une étape importante dans l'engagement de Rennes 2 en faveur de la biodiversité et de la transition écologique.

La micro-forêt située côté Avenue Gaston Berger, en lisière du quartier, veut s'inscrire au cœur de la vie de quartier, grâce à l'accompagnement de l'association ESS Cargo & Cie.

Des enfants de l'école primaire Andrée Chedid et du centre de loisirs Jean Moulin participeront à la plantation des 1300 arbres, encadrés par les étudiant•es en licence professionnelle Aménagement paysager de l'université, les lycéen•nes en bac professionnel Aménagements paysagers du lycée The Land et par des jeunes volontaires en service civique d'Unis-Cité.

Cette forêt sera constituée d'essences locales et méridionales (Sud Est de la France) dont les caractéristiques physiologiques doivent leur permettre de résister au changement climatique et correspondent aux recommandations de la palette végétale de la Ville de Rennes. (Erable Champêtre, Aulne de Corse, Noisetier de Bysance, Chêne Pubescent, Alisier Torminal, If, Chalef, Cerisier à grappes, Argousier, Tilleul à petites feuilles, Robinier faux acacia, Laurier Sauce, Chêne vert, Figuier, Gingko Biloba).

Les bienfaits attendus de cette micro-forêt urbaine :

- **Créer un îlot de fraîcheur et améliorer la qualité de l'air atmosphérique** : véritables climatiseurs naturels, les arbres permettent de réguler la température dans des environnements bétonnés surchauffés. Les arbres permettent aussi de produire de l'oxygène, tout en captant une grande partie du CO^2 et des particules fines.
- **Améliorer la biodiversité et réintroduire la nature en ville** : La création d'un écosystème forestier sert de refuge à la faune (oiseaux, insectes, micro-mammifères…), à la flore forestière, ainsi que de nombreuses espèces de champignons.
- **Désartificialiser les sols et restaurer des sols dégradés**, mais aussi gérer les eaux de ruissellement en servant de zone tampon pour éviter les inondations.
- **Améliorer la qualité de vie et le bien-être** pour la communauté universitaire et les habitants du quartier.
- **Sensibiliser la communauté universitaire et les habitants du quartier aux enjeux écologiques**. Cette forêt peut servir de lieu pédagogique dans le cadre d'initiation à l'environnement.

En amont, vous pourrez découvrir l'exposition « Biodiversité, Je(u) commence aujourd'hui », proposée par la MACIF :

- le mercredi 29 novembre au centre social Ker Yann de Villejean

- le jeudi 30 novembre à l'ESS Cargo (salle Hutte) - Erève



La plantation aura lieu près du bâtiment N, le long de l'avenue Gaston Berger